



COVID-19 Ne jetez pas vos déchets de soin ou potentiellement infectés dans le bac jaune

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Besançon, le 11 mars 2020

Le SYBERT rappelle que les déchets de soin à risque infectieux (DASRI) **ne doivent en aucun cas être jetés dans le bac jaune**. Il est indispensable de respecter certaines règles afin d'éviter tous risques de contamination, pour l'environnement, mais aussi pour les professionnels en charge du traitement des déchets.

Aiguilles, seringues, cathéters,... constituent une catégorie de déchets spécifiques que doivent évacuer les professionnels de santé ainsi que les personnes en auto-traitements ou utilisant des autotests de de dépistage.

Le matériel piquant, coupant ou perforant doit être collecté dans des containers prévus à cet effet par l'éco-organisme Dastri. Les patients en autotraitement peuvent en retirer gratuitement en pharmacie sur présentation de leur ordonnance. Ces boîtes hermétiques peuvent recevoir : lancettes, aiguilles, seringues, cathéters... et tout autre objet dangereux qui aurait pu servir aux soins.

Une fois pleines, elles doivent être fermées et rapportées en pharmacie.

Consignes complémentaires dans le cadre de l'épidémie du COVID-19

En complément, dans le contexte de l'apparition du COVID-19 sur le territoire français, il est important de souligner que les déchets tels que les masques de protection, autres textiles sanitaires (lingettes, essuie-tout,...) et les mouchoirs à usage unique, **ne doivent pas être jetés dans le bac jaune.**

Ils représentent en effet un risque infectieux non négligeable pour les personnels de tri.

Ces déchets sont à placer **dans le bac gris en sac fermé.**

Le SYBERT compte sur la vigilance de chacun.

Service communication

Delphine Clerc-Serrette

delphine.clerc-serrette@sybert.fr

03 81 87 89 39

www.sybert.fr

